

LE REGARD

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES



Contact : +234 821366666/822950000 Site: www.leregard.info Prix Kinshasa: 2500Fc
N° RCCM : CD/KNG/RCCM/20-B-01232 ID.NAT : 01-83-N61739N N°D'IMPÔT : A2034863S

RÉVISION OU CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Fayulu avertit Tshisekedi: «s'il ose s'embarquer dans cette voie, il me verra devant lui» P2

L'opposant Martin Fayulu, leader de la coalition Lamuka et président de l'Ecidé a répondu samedi 25 avril 2026 aux questions des étudiants de l'Institut Supérieur d'Informatique Chaminade -ISIC- sur le projet de la révision ou changement de la constitution congolaise porté par le pouvoir en place. Dans sa réponse, le «Président Élu» a lancé un avertissement sans détour au Président de la République Félix Tshisekedi : «s'il ose s'embarquer dans cette voie, il me verra devant lui... Je l'avais dit à Joseph Kabila...



Jacquemain Shabani connaîtra son sort ce mercredi P5



Xénophobie en Afrique du Sud: les ressortissants congolais appelés à se protéger P4

RÉVISION OU CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Fayulu avertit Tshisekedi: «s'il ose s'embarquer dans cette il me verra devant lui»

L'opposant Martin Fayulu, leader de la coalition Lamuka et président de l'Ecidé a répondu samedi 25 avril 2026 aux questions des étudiants de l'Institut Supérieur d'Informatique Chaminate -ISIC- sur le projet de la révision ou changement de la constitution congolaise porté par le pouvoir en place.

Dans sa réponse, le «Président Élu» a lancé un avertissement sans détour au Président de la République Félix Tshisekedi : «s'il ose s'embarquer dans cette voie, il me verra devant lui... Je l'avais dit à Joseph Kabila, nous l'avons dit avec lui Félix, non au 3ème mandat, c'est ça la ligne rouge. Et ici, la ligne rouge c'est le changement de la Constitution».

Et d'ajouter : «Quand vous êtes dirigeant, et que vous faites des changements dans la constitution, ça ne doit pas vous profiter. Quand Barack Obama a augmenté les indemnités du président de la République, ça ne lui concernait pas. Ça concernait les présidents qui devaient venir après lui. Et c'est comme ça partout dans le monde».

«changer ou réviser la Constitution ne transformera pas ceux qui la violent»

Rappelons que dans une publication sur ses réseaux sociaux ce mercredi 22 avril 2026 matin, le leader de Lamuka et président national d'Ecidé relève que le problème de la RDC n'a jamais été la Constitution, mais plutôt ceux qui

la violent. «L'histoire du monde et la science économique le confirment. Daron Acemoglu et James Robinson l'ont démontré empiriquement : ce sont les États qui fragilisent leurs propres institutions qui s'effondrent et créent la pauvreté. Le cas de la RDC en est une illustration tragique», déclare-t-il.

Et de prévenir : «Réviser notre Constitution aujourd'hui, dans un contexte de chaos où une partie du territoire est occupée par le #Rwanda, où l'autorité de l'État sérode, où des administrations parallèles prolifèrent et où le peuple souffre chaque jour, c'est s'engager sur une voie périlleuse, aux conséquences dangereuses».

Selon lui, le problème de la RDC «n'a jamais été le texte constitutionnel, mais le refus persistant de le respecter. Changer ou réviser la Constitution ne transformera pas ceux qui la violent. Nos ennemis ne sont pas uniquement à nos frontières. La soif du pouvoir au détriment du peuple constitue une menace intérieure tout aussi grave».

«La sagesse bantoue nous enseigne la prudence face à l'irréversible. Que ceux qui jouent avec le destin de 120 millions de Congolais prennent la mesure de leur responsabilité, avant qu'il ne soit trop tard. Les hommes passent. La Nation demeure. Craignons Dieu», avise Fayulu.

René Kanzuku



PAIX DANS L'EST DE LA RDC

Chef de la MONUSCO, James Swan à Goma pour la mise en œuvre du cessez-le-feu



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et Chef de la MONUSCO, James Swan est arrivé à Goma ce vendredi 24 avril 2026, trois semaines après la prise de ses fonctions à la tête de cette mission onusienne. Dans sa première déclaration après avoir foulé le sol de cette ville occupée par la rébellion, Swan a indiqué que sa visite s'inscrit dans une démarche essentielle de la mise en œuvre du cessez-le-feu entre l'AFC-M23 et le gouvernement congolais.

«Je viens d'arriver aujourd'hui à Goma dans le cadre de ma première visite dans l'Est de la République démocratique du Congo, près de trois semaines après ma prise de fonctions comme Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MONUSCO. Cette visite, comme celle de mon adjointe Vivian

Van de Perre en février, s'inscrit dans une démarche essentielle de mise en œuvre du cessez-le-feu», a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : «Comme vous le savez, Goma occupe une place centrale dans les efforts actuels en faveur de la désescalade, de la protection des civils et de l'appui aux processus de paix en cours. Ma présence ici vise d'abord à rencontrer nos équipes, à écouter leurs analyses, à échanger avec les autorités de facto, et à examiner les conditions concrètes dans lesquelles la MONUSCO peut poursuivre son mandat conformément aux Résolutions 2773 (2025) et 2808 (2025) du Conseil de sécurité de l'ONU».

À l'en croire, la MONUSCO «est mandatée pour soutenir le cessez-le-feu à travers sa participation et son appui au Mécanisme conjoint élargi

de vérification Plus [EJVM+] dont je vais rencontrer les membres ainsi que ceux du Joint Intelligence Fusion Center, au cours de mon séjour».

«Cette visite survient une semaine après les pourparlers tenus du 13 au 18 avril 2026 à Montreux entre les représentants du Gouvernement de la RDC et de l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars (AFC/M23), dans le cadre du processus de Doha, avec la facilitation du Qatar, des États-Unis, de l'Union africaine, et avec la Suisse comme pays hôte», a-t-il rappelé.

Et de préciser : «Par ailleurs, le suivi du cessez-le-feu exige qu'un certain nombre de conditions indispensables soient réunies afin de permettre au Mécanisme conjoint élargi de vérification Plus d'opérer de manière crédible, sûre

et efficace. Ces conditions comprennent la cessation de l'usage de drones offensifs, la fin du brouillage et de l'usurpation des signaux GPS, la pleine liberté de mouvement du personnel et des moyens de la MONUSCO, ainsi que l'utilisation sûre des aéroports et de l'espace aérien. Nous comptons sur la coopération de tous les belligérants pour qu'on avance rapidement dans ce sens».

Enfin : «A travers cette visite, nous espérons renforcer la dynamique en faveur de la désescalade, redonner espoir aux habitants de la région et appuyer la mise en œuvre du cessez-le-feu pour une paix durable dans l'est de la RDC».

René Kanzuku

Manifestations anti-étrangers en Afrique du Sud: les ressortissants congolais appelés à se protéger

Suite aux manifestations anti-étrangers prévues dans la province sud africaine du Gauteng du 27 au 29 avril 2026, période coïncidant avec la célébration du Freedom Day, avec des risques potentiels de débordements et d'incidents isolés, l'Ambassade de la République démocratique du Congo en Afrique du Sud appelle les ressortissants congolais à faire preuve de la plus grande vigilance. L'ambassade demande aux congolais résidant dans toute l'étendue du territoire sud africain à éviter tout attroupement ou zone à risque, à s'abstenir de toute interaction avec les manifestants, à limiter les déplacements non essentiels, suivant les informations officielles et à renforcer les mesures de sécurité autour de leurs domiciles et lieux d'activités.

Par ailleurs, l'ambassade invite les opérateurs économiques congolais à évaluer la nécessité d'ajuster leurs horaires ou de suspendre temporairement leurs activités durant les journées à risque, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens, tandis que l'Ambassade demeure en étroite collaboration avec les autorités sud-africaines compétentes pour assurer la protection de nos ressortissants. Rappelons que des manifestations similaires ont été observées dans certaines régions du pays, notamment au KwaZulu-Natal, au Cap-Occidental ainsi que dans d'autres zones urbaines, selon l'ambassade congolaise.

De ce fait, les services consulaires restent disponibles pour toute assistance. En cas d'urgence, les ressortissants sont priés de contacter l'Ambassade au +27 12 344 6475 ou rdcongo@lantic.net.

L'Ambassade en appelle au calme, au sens de responsabilité et au strict respect des lois de la République d'Afrique du Sud.

Pretoria promet des poursuites. La réponse des autorités sud-africaines n'a pas tardé. Le ministre par intérim de la Police, Firoz Cachalia, a condamné ces actes, qualifiés de «contraires à la loi» et in-

compatibles avec «les principes de dignité, d'égalité et de droits humains qui fondent la démocratie».

Il a averti qu'« aucun individu ou groupe n'a le droit de se faire justice lui-même, quelles que soient ses frustrations », et que les responsables seraient « identifiés, appréhendés et traduits en justice ». Ces déclarations interviennent alors que deux nouvelles manifestations anti-immigration étaient prévues — l'une à Durban ce vendredi, une autre à Pretoria mardi prochain.

Des groupes organisés derrière les violences. Ces rassemblements sont en grande partie organisés par des mouvements comme Operation Dudula (« expulser » en zoulou) ou March on March, qui accusent les migrants d'aggraver le chômage et les problèmes sociaux du pays. Lors d'une marche organisée cette semaine à Durban, des participants ont été filmés en train d'agresser violemment un homme suspecté d'être en situation irrégulière.

La xénophobie est un fléau récurrent en Afrique du Sud. La vague de violence la plus meurtrière de ces deux dernières décennies avait fait 62 morts en 2008. Des heurts graves ont également éclaté en 2015, 2016 et 2019. Plus récemment, trois étrangers ont été tués lors de représailles aveugles, un an après la mort d'un Sud-Africain à la sortie d'un bar.

Première économie du continent, l'Afrique du Sud attire de nombreux travailleurs étrangers malgré un taux de chômage de 32 %. On estime à plus de trois millions le nombre d'étrangers présents dans le pays, soit environ 5 % de la population, selon l'agence nationale de statistiques, auxquels s'ajoutent de nombreux sans-papiers. La plupart viennent de pays voisins comme le Lesotho, le Zimbabwe ou le Mozambique ; une minorité arrive du Nigeria.

René Kanzuku



Jacquemain Shabani connaît son sort ce mercredi



La plénière de l'Assemblée nationale a été appelée à se prononcer ce mercredi 29 avril 2026, sur une motion de défiance contre le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et sécurité, Jacquemain Shabani, a-t-on appris de source parlementaire. Initiée par le député national Laddy Yangotikala, cette motion enregistrée le 13 avril 2026 au bureau de

cet organe législatif, met en cause la gestion du secteur sécuritaire et de l'administration du territoire. Selon les initiateurs, plusieurs faits sont reprochés au vice-Premier ministre de l'Intérieur, notamment des insuffisances dans la gestion de la sécurité dans certaines zones du pays. La Conférence des présidents de l'Assemblée nationale de la Répu-

blique démocratique du Congo a inscrit l'examen de cette motion à l'ordre du jour de la plénière prévue le mercredi 29 avril 2026. Au cours de cette séance, le vice-Premier ministre Shabani sera appelé à présenter ses moyens de défense devant les députés nationaux, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée nationale. À l'issue des échanges, les

députés procéderont au vote pour décider de l'adoption ou du rejet de la motion de défiance. En cas d'adoption, le membre du gouvernement concerné sera tenu de déposer sa démission. Par ailleurs, des contestations ont été signalées autour de certaines signatures apposées sur la motion. Une plainte a notamment été évoquée en lien avec ces signatures.



Assemblée nationale: Groupe d'Amitié RDC-USA condamne l'attentat des correspondants de la Maison-Blanche



Le président du Groupe d'amitié RDC-USA à l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, le député Joseph Bangakya, a condamné dimanche 26 avril 2026, l'attaque perpétrée samedi dans la soirée, lors du dîner des correspondants de la Maison Blanche, dans une note d'information parvenue à notre rédaction. L'élu de Rungu, dans la province du Haut-Uélé, dans le nord-est du pays, dit apporter « toute sa solidarité et sa compassion » « au président américain Donald Trump, à la première dame Melania Trump ainsi qu'à toutes les personnes présentes audit dîner des correspondants ». Pour rappel, le président et son épouse ont été évacués d'un dîner de gala après des coups de feu. Le tireur, lourdement armé, a été interpellé. À Washington (États-Unis), le gala annuel des correspondants à la Maison Blanche a commencé, samedi 25 avril. Soudain, une salve de tirs a retenti au fond de la salle. Trump, concentré sur le numéro d'un mentaliste, ne bouge pas. C'est Melania, son épouse, qui a réagi la première. Tout s'est enchaîné alors très vite : le vice-président, J.D. Vance, a été évacué en premier par les hommes en noir du Secret Service. Les gardes du corps de Donald Trump se sont positionnés en bouclier autour de lui avant de le mettre à l'abri, à son tour. Sur le tapis rouge à l'entrée de l'hôtel Hilton, les invités en robe de soirée ont paniqué, et des membres de la sécurité ont sorti leurs armes. Les services de sécurité ont enjambé les chaises et les tables sous lesquelles se sont réfugiés les invités. Ils ont fait sortir les conseillers et membres du cabinet de Donald Trump.

Redaction



La RDC et la Chine signent un mémorandum d'entente pour une coopération judiciaire approfondie



Un mémorandum d'entente a été signé entre les ministères congolais et chinois de la Justice pour une coopération judiciaire approfondie entre les deux pays, a révélé le ministre de la Justice. « Au terme de cette mission, un mémorandum d'entente a été signé entre les ministères de la Justice de la République démocratique du Congo et de la Chine. Il s'agit d'une avancée significative, dans la mesure où ce document permettra de structurer et d'encadrer une coopération plus approfondie dans le domaine judiciaire », a affirmé Guillaume Ngefa, à retour à Kinshasa, en provenance de Pékin. En outre, compte tenu de l'importance des investissements chinois en RDC, le ministre a dit avoir également insisté sur la nécessité, pour les entreprises chinoises, de se conformer strictement à la législation congolaise. Par ailleurs, évoquant le système carcéral chinois, M. Ngefa a reconnu que le modèle chinois est un cas d'école et une source d'inspiration pour la RDC. La Chine alloue un budget à l'administration pénitentiaire où les détenus bénéficient d'un suivi psychologique régulier et disposent d'infrastructures sanitaires de qualité, notamment un hôpital équipé, doté d'une équipe de médecins. À titre illustratif, dans un établissement dont la capacité est estimée à 1 200 détenus, la population

carcérale s'élève à environ 850 personnes. Une situation qui permet un suivi individualisé et plus efficace. La Chine disposée à accompagner la RDC dans l'amélioration des conditions carcérales. Au regard de ces éléments, la Chine s'est montrée disposée à accompagner la RDC dans l'amélioration de ses conditions de détention, notamment à travers un appui à la construction d'infrastructures pénitentiaires modernes, dites « prisons intelligentes ». L'ambition de la RDC est de se doter d'une justice intelligente, d'un système carcéral moderne et performant, reposant sur les nouvelles technologies. Les modalités de renforcement de la coopération judiciaire, notamment la nécessité de conclure un accord formel en la matière ont été également abordées, d'autant plus qu'il n'existe, jusqu'à présent, aucun accord de coopération judiciaire entre la Chine et la RDC, les relations actuelles reposant essentiellement sur la courtoisie judiciaire, a fait remarquer le ministre. « À cette occasion, des échanges ont eu lieu sur les modalités de fonctionnement global du système judiciaire : les juridictions, le parquet, l'organisation judiciaire, ainsi que les conditions carcérales et de détention », a indiqué M. Ngefa. « C'est dans ce cadre que nous avons

visité une grande prison de Pékin, qui constitue, à mes yeux, un véritable cas d'école. Il s'agissait d'observer comment l'État prend en charge les citoyens en rupture avec la loi, mais également d'évaluer les moyens mis à la disposition de l'administration pénitentiaire afin de faire de la prison un espace de rééducation », a-t-il expliqué. En Chine, la prison est conçue comme une école, où les détenus apprennent à se réinsérer dans la société. « Nous avons été particulièrement impressionnés par la digitalisation du système judiciaire. À titre d'exemple, lors de notre entrée dans l'établissement pénitentiaire, un dispositif robotisé de reconnaissance faciale a immédiatement identifié que nous étions des visiteurs étrangers. Cela illustre le niveau avancé de sécurisation et de modernisation », a-t-il dit. Le mécanisme de restitution des biens confisqués par les autorités chinoises abordé « Par ailleurs, nous avons abordé la question de la coopération en matière de criminalité transnationale et transfrontalière. Comme vous le savez, il existe d'importants flux financiers, ainsi que de nombreux intérêts chinois en RDC et une présence croissante de Congolais en Chine. Il était donc essentiel d'envisager des mécanismes per-

mettant notamment la restitution des avoirs issus de la corruption confisqués par les autorités chinoises », a insisté le ministre Ngefa. Il était également inscrit au menu des rencontres, la digitalisation des procédures judiciaires. « En Chine, tout est numérisé : du dépôt de la plainte jusqu'au prononcé du jugement. Il est même possible d'assurer le suivi complet de ces procédures, ce qui constitue une avancée majeure », a-t-il fait savoir, avant de rappeler que dans le cadre des discussions bilatérales, il a été identifié la nécessité de conclure des accords, notamment en matière de transfèrement des détenus et de renforcement des capacités des magistrats. « À cet effet, nous espérons que, d'ici la fin de l'année, 26 hauts magistrats congolais pourront se rendre en Chine pour des échanges d'expérience. L'objectif principal de la mission officielle effectuée début semaine par le ministre de la justice était, à l'invitation de son homologue chinois, de baliser les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'administration de la justice et du système judiciaire », a conclu le ministre de la Justice.

Schilo Tshitenga

La vision du Président de la République vue par Isidore Kwandja

La vision politique du Président de la République, Félix-Antoine Tshiseke-di Tshilombo, repose sur une ambition claire : bâtir une nation forte, prospère et solidaire. Son objectif est d'édifier une économie résiliente, inclusive — qui ne laisse personne au bord de la route — et de relever le défi d'une croissance durable au service du bien-être et de la qualité de vie de chaque Congolais.

Cette vision du Chef de l'État dépasse la simple déclaration d'intention. Elle constitue une véritable feuille de route stratégique, destinée à être traduite en objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis). C'est un contrat social exigeant qui appelle une exécution rigoureuse et un impact tangible sur le terrain, portés par ceux à qui des responsabilités sont confiées par le Chef de l'État.

Pour que cette ambition se matérialise, chaque axe stratégique doit s'incarner dans des lignes de crédit prioritaires au sein du budget national. Cette planification doit s'accompagner d'un calendrier d'exécution strict, transformant les orientations présidentielles en politiques publiques opérationnelles, bénéfiques et mesurables pour la population.

Nous devons impérativement cultiver une culture du résultat et de la redevabilité (accountability). Chaque responsable a le devoir de décliner cette vision en actions concrètes tout en instaurant des mécanismes rigoureux de contrôle, de suivi et d'évaluation. L'enjeu est de garantir que chaque denier public investi et chaque ressource allouée contribuent effectivement à l'amélioration du quotidien de nos concitoyens. Bâtir une nation plus forte et plus prospère n'est pas un idéal lointain, mais notre responsabilité collective.

C'est en unissant nos forces derrière le Chef de l'État, en valorisant les compétences et le travail bien fait, que nous transformerons les défis de ce grand pays en opportunités et contribueront à son rayonnement dans le monde. Nous devons pour cela adopter une mentalité de croissance et de succès, cultiver la résilience et la culture de résultats en bout de ligne.

Isidore KWANDJA NGEMBO
Analyste sénior des politiques
publiques



10e anniversaire du décès de Papa Wemba: Félix Tshisekedi au Village Molokai

Dix ans après sa disparition tragique sur la scène du FEMUA (Festival des musiques Urbaines d'Anoumabo) à Abidjan, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, s'est rendu dimanche 26 avril 2026 au village Molokai, au quartier Matonge, dans la commune de Kalamu et siège du groupe Viva La Musica, pour rendre hommage à la mémoire de Papa Wemba, le « Roi de la Rumba congolaise » et icône de la SAPE. Papa Wemba, de son vrai nom Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba, 66 ans, n'était pas seulement un immense artiste aux multiples talents, mais également chanteur - compositeur, arrangeur et chef d'orchestre, qui a su faire connaître et imposer la rumba congolaise aux quatre coins de la planète. Ses engagements l'ont conduit à promouvoir la culture de la musique en Afrique et dans le monde, mais aussi à se faire le messager d'une culture de paix.



Facebook Light

AWARD 2026


ENVOYEZ VOS

Candidatures

» VIA  AU : +33 6 01 60 99 55 «

COMMENT POSTULEZ

- » PHOTO : Envoyez votre photo (sans filtre) au format document
- » NOM DE LA VILLE : Ecrivez le nom de votre ville de résidence
- » NOM DE PROFIL : Tel qu'inscrit sur votre profil facebook

 : +33 6 01 60 99 55

Kongo Central

Après Kisantu, l'ONG YMAE intensifie la lutte contre la fraude scolaire à Mbanza-Ngungu

Après une première étape marquée à Kisantu, l'ONG Youth Men Action for Education (YMAE) poursuit sa campagne de sensibilisation contre la fraude, la tricherie et la corruption lors des épreuves certificatives. Cette fois, c'est à Mbanza-Ngungu, dans la province du Kongo Central, que s'est tenue la deuxième journée, avec une forte mobilisation des acteurs du système éducatif déterminés à promouvoir l'intégrité scolaire. Organisée à l'Institut KOLA dans le cadre de la province éducationnelle Kongo Central 2, cette session a réuni autorités locales, responsables scolaires, élèves, parents et encadreurs. Tous ont répondu présents pour réaffirmer leur engagement en faveur d'un système éducatif plus transparent, dans un contexte où les examens d'État restent fragilisés par diverses pratiques frauduleuses.

Au cours des échanges, plusieurs mesures et approches innovantes ont été présentées afin de renforcer la culture de la probité et décourager la tricherie. Les intervenants ont insisté sur la responsabilité collective de chaque acteur du secteur éducatif, appelant à un changement de comportement durable pour garantir l'équité et la crédibilité des évaluations scolaires.

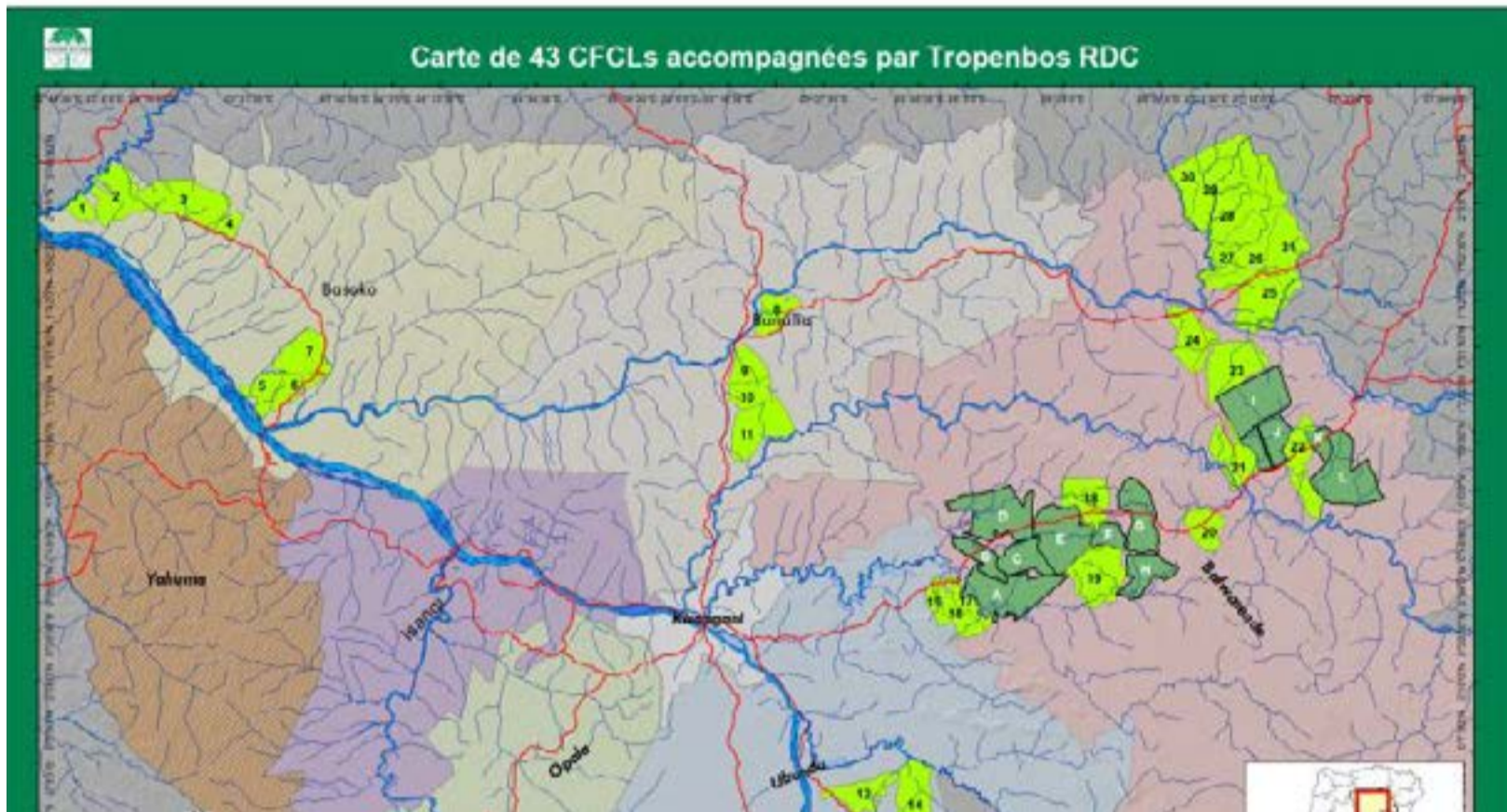
Avec 138 participants, dont 86 hommes et 52 femmes, cette rencontre a mis en lumière une mobilisation significative des différentes couches sociales concernées par l'éducation. Inspecteurs, chefs d'établissements, gestionnaires et élèves ont échangé dans un esprit de dialogue constructif, traduisant une volonté commune d'assainir le système.

Au-delà des discours, cette initiative portée par l'ONG YMAE s'inscrit dans une dynamique de prise de conscience progressive face aux antivaleurs scolaires. Elle envoie un signal fort en faveur d'une école fondée sur l'excellence, la discipline et la justice, avec l'espoir de voir émerger des examens réellement crédibles et équitables.

Blaise-Pascal Bonduku



Tshopo: un record en foresterie communautaire, Tropenbos RDC



La province de la Tshopo franchit un cap important dans le domaine de la foresterie communautaire. À travers une communication récente, Tropenbos RDC a salué une avancée qualifiée de record, marquant une étape significative dans l'implication des communautés locales dans la gestion durable des forêts.

Ce progrès s'inscrit dans le cadre des efforts menés autour du projet SEFO-MEPAC, qui vise à promouvoir un modèle de gestion forestière inclusif et participatif. L'initiative met en avant le rôle central des communautés dans la préservation des écosystèmes tout

en améliorant leurs conditions de vie.

Selon les acteurs engagés dans ce processus, cette évolution témoigne d'une dynamique positive dans une province où les ressources forestières constituent un levier essentiel pour le développement local. Elle reflète également une meilleure appropriation des mécanismes de foresterie communautaire par les populations.

Pour Tropenbos RDC, ce record représente non seulement un succès quantitatif, mais aussi une avancée qualitative en matière de gouvernance forestière. L'organisation souligne que l'implication accrue

des communautés contribue à renforcer la transparence, la durabilité et l'équité dans la gestion des ressources naturelles.

Dans un contexte marqué par les défis liés à la déforestation et à la pression sur les forêts, cette performance ouvre des perspectives encourageantes. Elle pourrait servir de modèle pour d'autres provinces de la République démocratique du Congo, où la foresterie communautaire est appelée à jouer un rôle clé dans la conservation et le développement durable.

Justice M. Kangamina



EDITEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL
René Kanzuku
+243 821366666

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Landry Gombo
DIRECTEUR DE RÉDACTION
Schilo Tshitenga
+243 822950000
REDACTEUR EN CHEF
Justice Kangamina M.

RÉDACTION CENTRALE
Auxense Katasa
Blaise Puala
Christelle Luyindula
Landry Gombo
Loudie Mukumbi
Rabby Lokate
René Kanzuku
Rhudy Mialoundama
Sarah Gere
Schilo Tshitenga
Prisca Bamenga
Blaise Bonduku
Myrthe Ekuba

CORRESPONDANTS
Anicet Cito
(Nord-Kivu)
Justice Kangamina
(Tshopo)
Isidoros Karderinis
(Athènes Grèce)
Elysée Mutingwa
(USA-Indianapolis)
Joël Konalowo (Tshopo)
Thierry Bahati Rafiki
(Ituri)

TECHNIQUES ET LOGISTIQUES
Alba Ngalula
MARKETING/COMMERCIAL

Prisca Bamenga
DESIGN&LAYOUT

E-Wink
+243 903064750

WEBMASTER
Schilo Citeng

Finances/DigitalCom
Schilo Citeng
ADRESSE
Av. Nkuka N°15
Mont-Ngafula

Mukoko Samba clarifie sur la régulation des transactions financière en monnaie mobile



La régulation des frais appliqués aux transactions des services de monnaie mobile en République démocratique du Congo a été clarifiée par le ministre de l'Economie nationale, Mukoko Samba lors d'une séance plénière tenue samedi à Kinshasa, à l'hémicycle. « Le vice-Premier ministre, ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a pris part à une séance plénière tenue le samedi 25 avril 2026, à l'hémicycle du Palais du Peuple. Conformément aux usages parlementaires, la parole a été accordée à l'honorable Jean-Baptiste Mbefu, initiateur de la question, qui a structuré son intervention autour de quatre volets relatifs aux frais appliqués aux transactions des services de monnaie mobile », a-t-on lu dans le communiqué du ministère de l'Economie.

Selon la source, le ministre de l'Economie a rappelé que son ministère est garant du cadre général de régulation des prix et de la concurrence. Toutefois, s'agissant spécifiquement des frais liés aux transactions de services financiers mobiles, il a précisé que cette compétence relève de la Banque centrale du Congo -BCC-. Face aux élus nationaux, M. Mukoko a notamment évoqué les instructions n°58 et n°24 de la Banque centrale du Congo, lesquelles fixent les orientations relatives à la tarification des services financiers mobiles. Répondant à la question sur les retombées pour l'État congolais, le ministre de l'Économie nationale a détaillé les principales sources de recettes publiques issues de ces transactions, à savoir : la Taxe sur la Valeur Ajoutée -TVA-, les droits d'accises, les redevances sur le

chiffre d'affaires et les fréquences, la taxe sur les transactions électroniques, ainsi que le fonds des services universels. S'agissant de la comparaison avec les pays voisins, le vice-Premier ministre a reconnu sans détour que les coûts en République démocratique du Congo sont plus élevés. À titre illustratif, il a comparé les droits d'accises du Cameroun (2 %) à ceux appliqués en RDC (10 %). Concernant les mesures de régulation envisagées, le patron de l'Economie congolaise a indiqué qu'une réforme est en cours, menée conjointement avec : l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo, le ministère des Postes, Télécommunications et Numérique, et la Fédération des Entreprises du Congo. Lancement d'une plateforme numérique « Loba »

Le vice-Premier ministre a également annoncé la mise en place d'un outil numérique dénommé Loba, destiné à permettre aux consommateurs de signaler leurs plaintes. A cet effet, une campagne de lancement est prévue dans les prochains jours. « L'objectif est de créer une synergie d'actions pour mieux protéger le consommateur », a-t-il dit. Dans sa conclusion, il a remercié l'honorable député pour cette initiative parlementaire, estimant qu'elle contribuera à améliorer les mécanismes de régulation au bénéfice de la population. Cette intervention a été favorablement accueillie par les députés nationaux.

Le Regard

Facebook Light
AWARD 2026

MAI 2026

Envoyez votre photo au format document * nom de la ville * nom tel qu'inscrit sur votre compte Facebook via WhatsApp au numéro +243 821 365 665.

FACEBOOK LIGHT- est avant tout une campagne de sensibilisation contre la dépigmentation('shoko), préjudiciable à notre peau noire, avec pour mission de préserver la santé dermatologique de nos sœurs.

